



Coursac
en Périgord

CONSEIL MUNICIPAL de COURSAC LISTE DES DELIBERATIONS du 10 décembre 2025

(en application de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que la liste des délibérations de la séance doit être affichée dans la huitaine).

Convocation du 2 décembre 2025.

Secrétaire de séance : Cathia BARRIERE-DUGOULET.

Présents : Mmes et MM. Pascal PROTANO, Perrine MORANT, Jacques DESSALLES, Cathia BARRIERE-DUGOULET, Philippe CONS, Marie-France BARRE, Magali BORDAS, Roger PERRIN, Yves SAMOUR, Jean-Claude KAWKA, Fabienne MARCHAIS, Frédéric BELMON, Yan TISNE, Karine LAGARDE, Fanny ZERWETZ, Marion LILLET, Sonia DE JESUS DIAS et Marie-Claude HUGUET.

Absent : Julien RITT.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV de la réunion du 12 novembre 2025 : adoptée
2. Décision d'attribution des lots pour le marché d'aménagement et de construction d'un ensemble commerçant : adoptée
3. Décision modificative n° 4 – budget principal de la commune : retirée
4. Décision modificative n°3 - budget annexe des bâtiments locatifs : retirée
5. Décision modificative n°1 – budget annexe du Lotissement Château : retirée
6. Demande de DETR pour l'année 2026 : adoptée
7. Demande de subvention au Conseil départemental pour l'année 2026 : adoptée
8. Participation financière au budget du CCAS pour l'année 2026 : adoptée
9. Adhésion à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » proposée par le Grand Périgueux : adoptée
10. Adhésion à la convention de participation pour le risque « Santé » proposée par le Centre de Gestion de la Dordogne : adoptée
11. Renouvellement de l'assurance statutaire du personnel pour l'année 2025 : adoptée
12. Adhésion à la convention de médecine préventive 2025 : retirée
13. Convention fourrière avec la SPA pour l'année 2025 : adoptée
14. Durée d'amortissement des travaux de changement des menuiseries de la Vieille Auberge : adoptée
15. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du syndicat Eau Cœur du Périgord : adoptée
16. Dénomination de voie : adoptée
17. Souscription d'une garantie financière d'achèvement pour le marché d'aménagement et de construction d'un ensemble commerçant : adoptée
18. Désignation d'un coordonnateur et recrutement de 4 agents recenseurs dans le cadre du recensement de la population 2026 : adoptée

Fait à COURSAC le 11 décembre 2025

Le Maire
Pascal PROTANO

